



UN CAP
CLAIR

Rapport annuel 2015

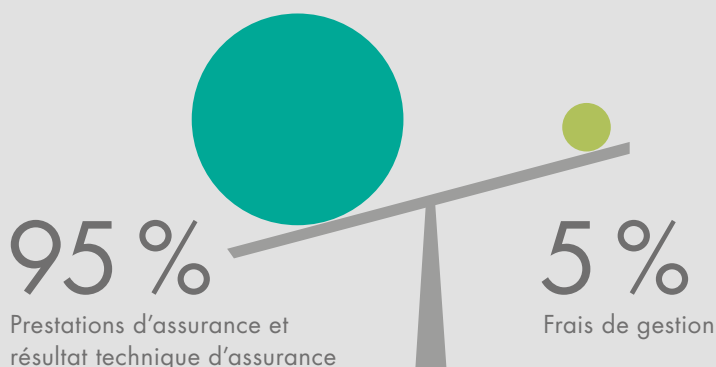
L'être humain et
sa santé au centre des
préoccupations

POUR LA MEILLEURE DES MÉDECINES.

SWICA

2015 en chiffres. Avec près de 1,3 million d'assurés et 26 750 entreprises clientes, SWICA Organisation de santé est l'une des plus grandes assurances-maladie et accidents de Suisse. Son offre s'adresse aux particuliers et aux entreprises et propose une couverture d'assurance étendue.

Part des frais de gestion LAMal



Taux combiné
Groupe SWICA

98,4 %

Taux combiné
LAMal

99,8 %

Résultat d'exploitation

CHF 58,2 millions

Primes encaissées

CHF 3,7 milliards

Collaborateurs

1151 femmes
590 hommes



Appels sante24



380 000

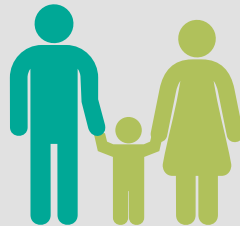
Total assurés

1 298 118



Assurés LAMal

685 737



Entreprises clientes

26 749



Part assurés LAMal
avec un modèle
de Managed Care

83 %



Assurés LAMal avec
au moins une assurance
complémentaire

87 %



Sommaire

- 2 2015 en chiffres
- 4 L'année 2015 chez SWICA
- 6 Entretien
- 8 La philosophie de SWICA
- 10 Assurer
- 12 Rester en bonne santé
- 14 Recouvrer la santé
- 16 Collaborateurs
- 18 Structure organisationnelle
- 20 Gouvernance d'entreprise
- 22 Exercice financier

L'année 2015 chez SWICA

Mars

N° 1 en termes de satisfaction clientèle

Le résultat tombe en mars: SWICA se place à nouveau dans le haut du classement de l'enquête de satisfaction 2015 réalisée par comparis.ch. Au cours de l'année, les enquêtes Bon à Savoir et amPuls confirment la satisfaction élevée des clients.



Juin

Nouvelle composition du conseil d'administration



Le 27 juin 2015, l'assemblée des délégués de SWICA Organisation de santé nomme Carlo Conti nouveau président du conseil d'administration. Font également leur entrée au sein du conseil d'administration Ruth Fleisch-Silvestri et Casimir Platzer.

Août

Nouveau modèle d'assurance de base avec les pharmacies



SWICA est la première assurance-maladie à lancer un modèle de Managed Care qui récompense les assurés s'adressant en premier lieu à une pharmacie ou à sante24 en cas de problème de santé.

Septembre

Medbase, filiale de Migros, acquiert une participation majoritaire dans santéméd

La collaboration entre santéméd et Medbase accroît le nombre de Centres de santé accueillant les assurés SWICA. Objectif: une prise en charge intégrée à l'échelle nationale.



Octobre

Renouvellement du label «Friendly Work Space»



Lors de la deuxième réévaluation, SWICA obtient 4,53 points sur un maximum de 5, soit sa meilleure note à ce jour.

Décembre

SWICA à l'écoute 24 heures sur 24 depuis le 1^{er} janvier 2016

Suite au succès de l'essai-pilote dans la région de Saint-Gall, SWICA est la première assurance-maladie de Suisse à proposer un service clientèle joignable par téléphone 24 heures sur 24.



Sur la bonne voie. L'exercice 2015 a été marqué par de nombreuses nouveautés qui ont renforcé SWICA Organisation de santé. L'importante augmentation du nombre de clients prouve que nous cheminons sur la bonne voie. Carlo Conti, président du conseil d'administration, et Reto Dahinden, CEO, commentent l'exercice sous revue.



Reto Dahinden, CEO, et Carlo Conti, président du conseil d'administration

SWICA dépasse, pour la première fois, la barre des 700 000 assurés de base au 1.1.2016. Comment cette évolution s'explique-t-elle?

Reto Dahinden: Nous avons su, en 2015, conserver notre position de numéro 1 en termes de satisfaction

clientèle, ce qui constitue un important facteur de succès. Par ailleurs, le nouveau modèle d'assurance de base FAVORIT MEDPHARM nous a apporté de nombreux nouveaux clients. Nous sommes la seule assurance-maladie à proposer, avec MEDPHARM, un modèle de

Managed Care dans lequel les assurés s'adressent d'abord à un pharmacien en cas de problème de santé. En parallèle, nous avons étoffé notre offre destinée aux assurés qui doivent consulter un médecin. En effet, la collaboration entre santémed et Medbase ouvre

à nos assurés un accès à un nombre accru de Centres de santé. Par conséquent, notre organisation de santé poursuit un cap clair.

A quel point la multiplication des mesures de réglementation imposées par l'OFSP et la FINMA touche-t-elle SWICA?

Carlo Conti: Définies par la loi comme autorités de surveillance, l'OFSP et la FINMA deviennent de plus en plus des autorités de réglementation sous l'impulsion de la hausse des coûts. Or, la multiplication des articles de loi et d'ordonnance n'a pas pour effet de baisser les coûts mais d'accroître les formalités administratives. Dans ce contexte, nous sommes soulagés par l'échec, devant le Parlement, du projet de séparation des assurances de base et complémentaires. La balle est dans le camp des acteurs principaux, les assureurs-maladie, les fournisseurs de prestation et les assurés. En notre qualité d'organisation de santé, nous prônons activement les soins intégrés, clé de l'endiguement des coûts. Plus la hausse du coût de la santé sera faible, et moins le besoin de lois et d'ordonnances supplémentaires se fera sentir.

De quelles avancées SWICA peut-elle faire état en matière de soins intégrés?

Carlo Conti: Hormis le nouveau modèle incluant les pharmaciens et déjà mentionné, il convient de citer en particulier la collaboration avec la filiale de Migros Medbase. La cession, à Medbase, d'une participation de 70 % dans les Centres

de santé santemed nous permettra de proposer à nos assurés, plus vite que par nos propres moyens, des centres de santé dans toute la Suisse. Ces derniers représentent une grande plus-value pour les assurés. Les malades chroniques et polymorbides occasionnent aujourd'hui environ 80 % du coût de la santé. Nous souhaitons mettre à leur disposition des soins intégrés et des offres sur mesure.

Les autorités de surveillance interviennent de plus en plus dans le processus de fixation des primes. A quel point cette ingérence limite-t-elle la compétitivité de SWICA?

Reto Dahinden: Dans le secteur des particuliers comme dans celui des entreprises, SWICA fixe systématiquement les primes de l'assurance de base et des assurances complémentaires en fonction de l'évolution des coûts. Nous nous distinguons en premier lieu par notre éventail de prestations et la satisfaction de nos clients. Dans le secteur des entreprises, nous renégocions les contrats à intervalles réguliers sur la base de l'évolution des coûts de chaque entreprise, ce qui nous permet de justifier les primes convenues devant la FINMA. De ce fait, les obligations supplémentaires des autorités de surveillance nous freinent surtout au niveau des formalités administratives. L'intérêt des entreprises pour la gestion de la santé (GSE) va croissant, car il est avéré que les mesures de GSE permettent de faire baisser les coûts. Au cours de l'exercice

sous revue, plusieurs offres n'ont pas débouché sur un contrat car certains concurrents proposaient des primes qui, à nos yeux, ne permettent pas de satisfaire aux règles de la technique d'assurance.

La diminution des franchises à option et des remises maximales plus basses sur les primes sont-elles à même de limiter la demande de prestations médicales?

Carlo Conti: Je salue la décision du Conseil fédéral de renoncer à la mise en œuvre de ce projet, au moins pour 2017. Cette mesure réduirait la volonté des assurés d'endosser une plus grande responsabilité personnelle. 83 % des assurés SWICA ont opté pour un modèle de Managed Care dans l'assurance de base. Ce chiffre prouve que de très nombreuses personnes sont disposées à agir de manière responsable. Je suis convaincu que, tout comme l'extension des soins intégrés, l'intensification de la collaboration entre assureurs et fournisseurs de prestations recèle un énorme potentiel. Une voie que nous avons poursuivie, en tant qu'organisation de santé, avec une volonté plus forte que jamais en 2015.

La philosophie de SWICA: l'être humain et sa santé au centre des préoccupations. Bien plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. Nous apportons une couverture d'assurance étendue et veillons à ce que nos clients restent en bonne santé ou recouvrent la santé.

Nous assurons

SWICA compte parmi les principales assurances-maladie et accidents de Suisse. Nous apportons une couverture étendue des frais de guérison et des pertes de gain en cas de maladie et d'accident. Les particuliers ont le choix entre l'assurance de base légale, plusieurs modèles de Managed Care et franchises à options. De plus, chaque variante de l'assurance de base peut s'assortir d'assurances complémentaires en fonction des besoins spécifiques. Les assurances hospitalisation comportent, elles aussi, des couvertures adaptables à chaque situation de vie. Les entreprises peuvent conclure les assurances indemnités journalières et accidents. Toutes ces offres ont pour points communs une forte orientation humaine et une qualité de service hors pair.

Nous incitons à rester en bonne santé

Organisation de santé, nous plaçons l'être humain, et non la maladie ou un accident, au centre de nos préoccupations. Notre objectif: la santé de nos clients. Plus la prise de responsabilité personnelle augmente, plus les primes baissent. Par ailleurs, nous encourageons nos assurés à investir régulièrement dans leur santé et leur forme physique et contribuons aux activités correspondantes par des montants pouvant atteindre 800 francs par an et versés au titre des assurances complémentaires.

Pionnière en matière de promotion de la santé et de prévention, SWICA propose en outre le système de bonus BENEVITA. Les personnes qui cumulent des points bonus par des activités de promotion de la santé

peuvent bénéficier d'une réduction des primes dans certaines assurances complémentaires.

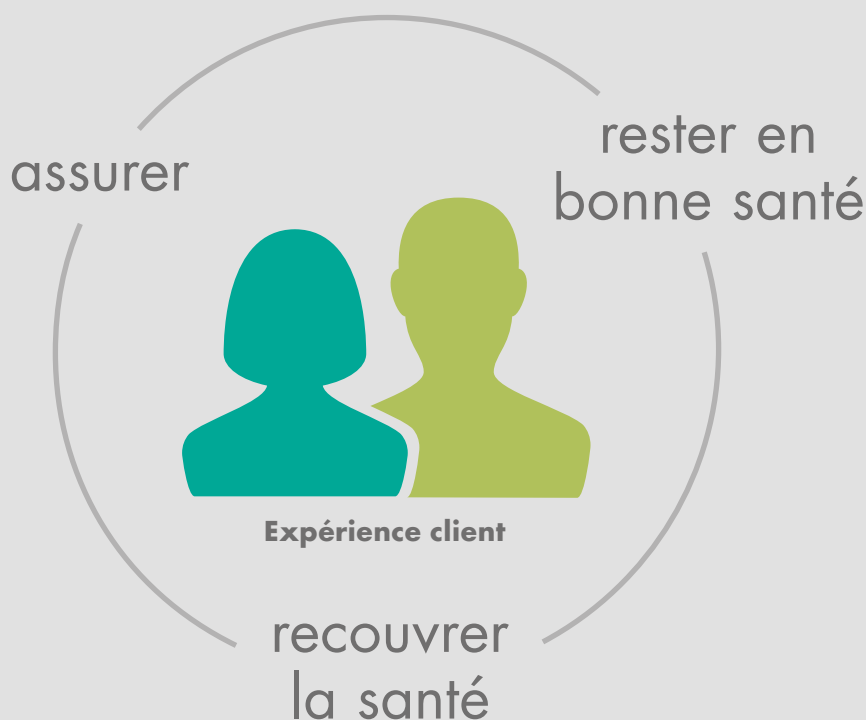
Pour permettre aux collaborateurs de nos entreprises clientes de rester en bonne santé, nous conseillons et aidons les entreprises dans la mise en place ou l'optimisation d'une gestion professionnelle de la santé et dans la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé au travail. Par ailleurs, nous proposons aux entreprises des contrats collectifs qui permettent à leurs collaborateurs de bénéficier, au niveau de leur assurance-maladie privée, du vaste éventail de produits SWICA et d'une qualité de service élevée, à des conditions préférentielles.

La permanence téléphonique sante24 joue elle aussi un rôle d'aide et de prévention. Les médecins et le personnel médical dispensent des conseils 24 heures sur 24, notamment sur l'utilité de bilans de santé médicaux ou sur les vaccins préventifs et de voyage, ces derniers pouvant être effectués dans les Centres de santé santemed, Medical Centers Medbase et cabinets médicaux partenaires de SWICA.

Nous aidons à recouvrer la santé

Nous aidons les personnes malades ou accidentées par le biais de mesures des médecines classique ou complémentaire. En effet, la philosophie de SWICA a toujours prôné l'alliance de ces deux écoles.

Quiconque doit se soumettre à un examen ou à une intervention médicale doit avoir la certitude que le traitement se fonde sur une approche globale et



durable. Nous sommes convaincus que la qualité d'un traitement est supérieure lorsque la thérapie s'effectue de manière coordonnée et savons, par expérience, qu'une telle harmonisation permet d'éviter des frais inutiles, par exemple du fait de doublons.

Les Centres de santé santéméd, Medical Centers Medbase et cabinets médicaux partenaires de SWICA constituent un pilier important et efficace de l'offre globale de SWICA. Ils ouvrent aux assurés SWICA l'accès à leur réseau de médecins et de thérapeutes. De situation souvent centrale, ces centres et cabinets entretiennent une étroite collaboration avec des médecins de famille et des spécialistes, par exemple des gynécologues ou des praticiens de la médecine complémentaire.

Les collaborateurs malades ou accidentés de nos entreprises clientes bénéficient, de leur côté, d'un étroit suivi par un Care Manager jusqu'à leur rétablissement et à leur retour à l'emploi.

Nous créons des conditions propices à la solidarité

En encourageant les comportements responsables et en accélérant la guérison des personnes malades ou accidentées, nous créons des conditions propices à la solidarité entre malades et bien portants, entre hommes et femmes, entre jeunes et moins jeunes.

Ces conditions, nous les renforçons encore par un souci d'efficacité et d'efficience propre à maintenir les frais administratifs à un bas niveau, par la gestion responsable de nos placements et par des investissements qui nous permettent de nous améliorer sans cesse et d'accroître en continu les connaissances et les compétences de nos collaborateurs. Nous contribuons ainsi au succès du système de santé suisse et à l'endigement de la hausse des coûts.



**Dans
10 ans?**

Mon objectif est
de faire la passerelle
et d'étudier l'économie
ou le droit.

Aujourd'hui...

... je suis fière de mettre ma résolution
en pratique et d'effectuer cet apprentissage
en trois ans.

Assurer?

J'aime conseiller nos clients,
mais ce qui me plaît le plus, ce sont
les tâches en coulisse.

Cet apprentissage...

... permet d'acquérir
un vaste savoir, d'entrer
en contact avec les personnes
les plus diverses et
de rester aimable dans toutes
les situations.

4 questions à Karolina Matic

apprentie de commerce
chez SWICA



Assurer. SWICA est l'unique assurance-maladie à lancer un modèle d'assurance de base dont des pharmaciens constituent le point de premier recours. Ce modèle suscite un vif intérêt.

Les particuliers et les entreprises assurés chez SWICA Organisation de santé ont opté pour la sécurité financière, un conseil professionnel, un excellent rapport prix/prestations et un niveau élevé de qualité. Nous poursuivons une politique des primes orientée sur les coûts et axée sur le long terme permettant d'éviter les fluctuations brutales. En raison de la hausse continue du coût de la santé, il a fallu procéder, une nouvelle fois pour 2016, à des augmentations de primes.

Consulter?

Pas systématiquement.

83 % des assurés de base ont opté pour un modèle de Managed Care (FAVORIT). La plus forte progression est due aux assurés au bénéfice du nouveau modèle d'assurance de base FAVORIT MEDPHARM, qui confie aux pharmaciens le rôle de premier recours, déchargeant du même coup les médecins de famille. Le nouveau modèle vise à endiguer la hausse du coût de la santé et incite les assurés à y contribuer par le biais d'une remise attrayante sur les primes.

Le nombre de particuliers au bénéfice, chez SWICA, d'au moins une assurance complémentaire en plus de l'assurance obligatoire des soins atteint près de 87%. Cette constellation permet aux clients de bénéficier d'un avantage proposé en exclusivité par SWICA: la prise en compte, dans l'assurance complémentaire, de la participation aux coûts versée au titre de l'assurance de base. Il en résulte une participation maximale aux coûts nettement inférieure à celle d'autres assureurs-maladie.


Assurances complémentaires prisées

Les assurances complémentaires pour les plus exigeants, comme OPTIMA en complément des assurances complémentaires COMPLETA TOP et COMPLETA PRAEVENTA, affichent une forte progression. Cette solution apporte aux clients notamment une couverture intégrale, dans le monde entier, des traitements ambulatoires de médecine classique et jusqu'à 800 francs pour les activités de prévention. Les complémentaires hospitalisation HOSPITA PRIVÉE

et DEMI-PRIVÉE ont, elles aussi, connu une forte demande.

Croissance sélective dans le secteur Entreprises

Le secteur des entreprises enregistre une nette augmentation du volume des offres. Cependant, comme l'exercice sous revue était placé sous le signe de la croissance qualitative, le taux de conclusions n'affiche qu'une légère hausse. Les solutions complètes de SWICA et la position de numéro 1 en matière d'indemnités journalières ont souvent constitué des facteurs décisifs pour une collaboration, tant auprès des clients existants que des nouveaux venus. A ce niveau, il convient aussi de mentionner l'offre étendue de gestion de la santé en entreprise (GSE) de SWICA.



TROUVER LE
JUSTE
ÉQUILIBRE

Dans
10 ans?

D'ici là, j'aimerais terminer
mon apprentissage
et avoir un diplôme d'une
haute école en poche.

Aujourd'hui...

... j'assume déjà une grande responsabilité,
et avec toute l'expérience que
j'acquiers, ma formation devient de plus
en plus intéressante.

Rester en bonne santé?

Pour moi, cela signifie trouver
le juste équilibre entre
l'apprentissage, le travail
et les loisirs. Je suis
heureux chaque fois
que j'y réussis.

Cet appren- tissage...

... est une véritable
aubaine, car il ouvre
d'innombrables
débouchés.

4 questions à Davide Vidal

apprenti de commerce
chez SWICA

Rester en bonne santé. Prendre soin de sa santé doit être récompensé. SWICA met en place les incitations nécessaires.

Dossier électronique

L'adoption, en juin 2015, de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient constitue un jalon important. Le dossier du patient vise à accroître la qualité des traitements et la sécurité des patients, mais aussi les compétences de la population en matière de santé. Il reste

facultatif pour les assurés, mais nous pensons qu'il s'imposera auprès d'un nombre croissant de personnes.

Les offres comme celle de l'Hôpital de l'île, qui prévoient une hospitalisation par le biais du dossier santé Evita, ne manqueront pas de faire école. Evita fait partie intégrante du système de bonus BENEVITA de SWICA. Ceux qui enregistrent leurs activités de promotion de la santé dans le dossier Evita reçoivent une remise sur les primes des complémentaires COMPLETA TOP et HOSPITA.

Idées santé

La récompense pour la prise de responsabilité et l'initiative personnelle en matière de santé ne doit

pas se limiter aux remises sur les primes. C'est pourquoi SWICA a lancé, en juillet 2015, le concours «Ton idée santé» pour encourager l'éclosion d'idées de projet créatives sur les thèmes de l'activité physique, de l'alimentation, de la relaxation et de la sécurité. Pas moins de 107 idées furent soumises jusqu'à la clôture du concours en novembre. Un jury a sélectionné trois projets qui pourront voir le jour grâce à un soutien financier de SWICA.

Généreuses contributions à la prévention

SWICA encourage les activités et mesures de prévention comme les examens médicaux de dépistage précoce de maladies. Cours de massages pour bébés, de fitness ou de tai-chi: les personnes au bénéfice d'une assurance complémentaire reçoivent jusqu'à 800 francs par an à titre de participation aux frais de prévention. Par ailleurs, tous les clients SWICA ont la possibilité de faire appel, à toute heure du jour ou de la nuit, à sante24 pour leurs questions de santé. En 2015, la permanence téléphonique a enregistré 380 000 appels.

Des collaborateurs et des entreprises en pleine forme

SWICA est partenaire de B2RUN, la course suisse des entreprises. L'augmentation de 15% du nombre d'inscriptions (près de 14 000 participants de 660 entreprises en 2015) témoigne de l'importance grandissante que les employeurs accordent à la promotion de la santé. Les entreprises qui optent pour SWICA motivent souvent leur choix en évoquant le large éventail d'offres de SWICA en matière de gestion de la santé en entreprise (GSE). Les conseils ou les formations des cadres en matière de gestion des absences, les séminaires d'activité physique et d'alimentation et les bilans de santé sont très demandés. De nombreuses entreprises mettent en œuvre des processus de gestion du changement dans lesquels interviennent des spécialistes SWICA à titre de consultants. Autre offre: le suivi de clients dans l'obtention du label «Friendly Work Space». En 2015, SWICA décrochait une excellente note pour sa deuxième réévaluation, renforçant du même coup sa légitimité en la matière.



**AIDER LES
PERSONNES**

**Dans
10 ans?**

Je me vois toujours dans la santé. Je souhaiterais étudier la physiothérapie dans une haute école.

Aujourd'hui...

... j'ai beaucoup plus d'assurance qu'au début de mon apprentissage et ai appris à assumer des responsabilités.

Recouvrer la santé?

Lorsqu'une personne a besoin d'un ECG ou qu'il faut procéder à une analyse en laboratoire, je me mets immédiatement à disposition. J'aide aussi les patients par mon amabilité et mon ouverture d'esprit.

Cet apprentissage...

... s'adresse à tous ceux qui aiment travailler en équipe et souhaitent exercer un métier varié, à responsabilité. Néanmoins, il faut être disposé à apprendre de nombreuses matières.

4 questions à Melanie Schlatter

apprentie assistante médicale
chez santémed

Recouvrer la santé. Le nombre de personnes qui disposent d'un médecin de famille ne cesse de diminuer. C'est pourquoi l'offre de consultation médicale à bas seuil a été étoffée.

Les personnes malades cherchent à identifier l'origine des problèmes et à recouvrer la santé. Ce besoin légitime amène un nombre croissant de patients qui ne disposent plus d'un médecin de famille à se rendre aux urgences d'un hôpital pour consulter. Pour exclure toute éventualité, ils y subissent souvent un examen approfondi, qui coûte du temps et de l'argent.

Conseil médical gratuit

Avec le nouveau modèle d'assurance de base FAVORIT MEDPHARM, les assurés SWICA peuvent s'adresser, sans rendez-vous, à une pharmacie partenaire de SWICA pour un premier conseil. Les pharmacies concernées disposent d'une salle de consultation séparée. Les assurés peuvent, à titre de seconde solution, appeler le service de conseil téléphonique sante24, joignable de jour comme de nuit. Au besoin, le pharmacien peut solliciter un médecin pour une téléconsultation avec le patient ou prendre contact avec sante24 pour obtenir un second avis médical. Toutes ces prestations sont gratuites pour les assurés MEDPHARM. La plupart du

temps, elles permettent d'éviter une consultation chez un médecin.

Approche axée sur les soins intégrés

Quiconque doit se rendre régulièrement chez le médecin ou souffre d'une maladie grave dépend d'un suivi médical coordonné. Du fait de leur éventail complet de prestations, les Centres de santé apportent une contribution essentielle en ce sens. Avec l'acquisition, par la filiale de Migros Medbase, d'une participation de 70% dans santemed en octobre dernier, SWICA a franchi un pas supplémentaire en direction d'une prise en charge intégrée étendue. Dorénavant, et ceci plus rapidement que si SWICA avait dû le réaliser par ses propres moyens, les assurés SWICA trouveront des Centres de santé dans toute la Suisse.

Coordination par un Care Manager

SWICA Organisation de santé a de tout temps placé les clients et leurs besoins au centre de ses préoccupations. Pour connaître les attentes de ses assurés, SWICA

a noué le dialogue avec la fondation suisse OSP Organisation suisse des patients et le Service aux patients de Suisse orientale. L'échange d'expérience nous a confortés dans notre conviction que l'assureur-maladie doit jouer un rôle actif dans la coordination et le soutien en cas de maladie et d'accident. Les patients souhaitent pouvoir s'adresser à un interlocuteur unique, qui tient toutes les ficelles dans sa main, en particulier dans les cas complexes liés à une incapacité prolongée de travailler et qui peuvent mener à une invalidité. Les questions médicales se doublent ici de questions administratives. De tels cas impliquent l'intervention de l'un des 85 Care Managers expérimentés de SWICA. Dans la mesure du possible, l'objectif visé est un retour à l'emploi de la personne malade ou accidentée ou la reprise de la vie quotidienne.

Collaborateurs. «Je me sens en de bonnes mains.» Pour ce critère comme pour de nombreux autres, le premier rang de SWICA dans l'enquête sectorielle réalisée par amPuls est le fruit de collaborateurs motivés, qualifiés et aimables. Nous investissons d'importants moyens pour les recruter et les fidéliser.

SWICA se voit gratifier, depuis de nombreuses années, d'excellentes notes dans différentes enquêtes de satisfaction. Les collaborateurs contribuent dans une large mesure à ces résultats réjouissants.

SWICA a débuté l'année 2015 avec une nouvelle convention collective de travail (CCT), devenant ainsi la seule assurance-maladie à disposer d'une CCT nationale. Dans l'exercice sous revue, dix papas ont déjà bénéficié du nouveau congé paternité payé de deux semaines.

Parallèlement à l'introduction de la saisie électronique du temps de travail, nous avons supprimé les anciens horaires fixes pour les remplacer par des plages mieux adaptées aux besoins de la clientèle. La possibilité d'occuper un poste à temps plein ou partiel en dehors des heures de bureau habituelles, par exemple au niveau du service clientèle téléphonique, a suscité un vif intérêt. La répartition plus flexible des heures de travail est sans conteste l'une des raisons pour lesquelles deux tiers de nos collaboratrices ont repris leur emploi chez SWICA après leur congé maternité.

Environnement compétitif

Pour s'affirmer dans un environnement compétitif, SWICA prône une culture de la performance et de la formation continue. Elle attend beaucoup de ses collaborateurs mais les soutient dans la réalisation de leurs objectifs. Avec une rémunération liée aux performances et conforme au marché, SWICA renforce encore leur satisfaction et leur identification à l'entreprise.

Processus numérisés

La mise en place d'un outil en ligne a permis une homogénéisation, une accélération et une optimisation dans le processus de recrutement de personnel. Il en résulte des formalités administratives fortement allégées pour les DRH, les supérieurs et les candidats et un remplacement plus rapide des postes à pourvoir. De même, la délivrance de certificats de travail a été largement automatisée.

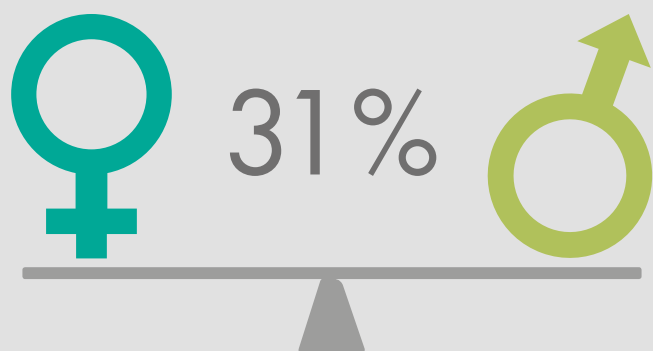
Meilleure note pour «Friendly Work Space»

Récipiendaire du label «Friendly Work Space» depuis 2009, SWICA fait partie des partenaires de développement. Au cours de l'exercice

sous revue, le renouvellement du label a porté sur six critères principaux et 25 sous-critères. Lors de cette deuxième réévaluation, SWICA a augmenté encore sa performance et obtenu la meilleure note jamais décrochée par l'organisation de santé.

L'offre destinée aux collaborateurs englobe un service interne gratuit de consultation sociale et de nombreuses mesures de gestion de la santé en entreprise. En cas de maladie ou d'accident, les collaborateurs bénéficient en outre de l'aide d'un Care Management professionnel. Afin de favoriser le dépistage précoce de problèmes chez les collaborateurs et d'accélérer leur retour à l'emploi, tous les cadres ont suivi une formation de gestion des absences en 2015.

Part de femmes chez les cadres



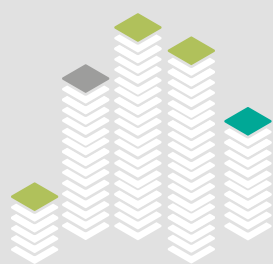
L'égalité de salaire et de chances entre hommes et femmes est une évidence pour SWICA.

Formateur hors pair



90% des apprentis peuvent et souhaitent rester chez SWICA à l'issue de leur formation.

10 000 dossiers papier économisés



Jusqu'à la signature du contrat, le recrutement s'effectue sans papier.

69% de retours



69% de nos collaboratrices reprennent leur emploi chez SWICA après leur congé maternité.

45 modules de formation spécialisée



Les compétences occupent une place de choix. 45 formations continues différentes permettent d'acquérir des connaissances dans l'assurance-maladie et le domaine social.

Employeur primé



SWICA prône une gestion systématique de la santé en entreprise et a réussi la deuxième réévaluation du label «Friendly Work Space» en 2015 avec sa meilleure note.

470 francs



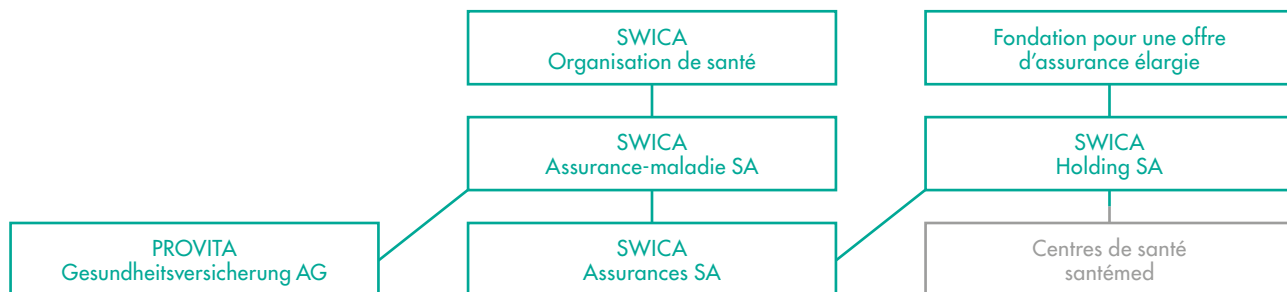
SWICA investit 470 francs par an et par poste à temps plein dans la formation continue externe.

Part des collaborateurs à temps partiel: 35%



Plus d'un tiers des collaborateurs travaillent à temps partiel, notamment pour mieux concilier vie professionnelle et famille.

Structure organisationnelle



Reto Dahinden



Norbert Reisinger



Andreas Koller



Walter Lutz



Daniel Rochat



Martin Wettstein

Membres du comité de direction

	Depuis
Reto Dahinden, 1964, CEO, docteur éco. HSG	01.01.2012
Norbert Reisinger, 1962, directeur Finances et Controlling, master éco. HSG	19.07.1999
Andreas Koller, 1972, directeur Technique d'assurance, économiste HWV	01.04.2006
Walter Lutz, 1960, directeur Marché, expert en ass. sociales et ass.-maladie	01.01.2010
Daniel Rochat, 1971, directeur Prestations EMBA FHO	01.06.2014
Martin Wettstein, 1968, directeur Informatique, informaticien de gestion dipl., MBA	17.06.2013



Carlo Conti



Rolf Engler



Hans-Jürg Bernet



Adrian Bult



Martin Frei



Hans-Ulrich Vollenweider



Ruth Fleisch-Silvestri



Casimir Platzer

Membres du conseil d'administration

	Depuis	Elus jusqu'en
Carlo Conti, président, docteur en droit	2015	2017
Rolf Engler, vice-président, lic. en droit	1996	2017
Hans-Jürg Bernet, docteur éco. HSG	2009	2017
Adrian Bult, lic. en éco. HSG	2013	2017
Martin Frei, économiste HES, expert-comptable dipl.	2013	2017
Hans-Ulrich Vollenweider, docteur éco. HSG	2013	2017
Ruth Fleisch-Silvestri, docteur en médecine	2015	2017
Casimir Platzer	2015	2017

Gouvernance d'entreprise. SWICA se caractérise par une gouvernance d'entreprise axée sur la pérennité et la sauvegarde des intérêts de ses assurés. Toute personne ayant contracté une assurance de base auprès de SWICA devient automatiquement membre de l'association SWICA Organisation de santé.

Tous les quatre ans, les membres sont invités à élire des délégués qui, bisannuellement, tiennent une assemblée des délégués. La principale tâche de cet organe est d'élire pour un mandat de deux ans les membres du conseil d'administration, lequel est compétent pour traiter de toutes les affaires non attribuées à l'assemblée des délégués en vertu de la loi ou des statuts. Ainsi, le conseil d'administration arrête la stratégie du groupe et veille à ce que les lignes directrices de l'entreprise et les principes en matière de gouvernance et de conformité soient respectés. Dans cette perspective, SWICA s'est dotée au cours de l'exercice écoulé d'un nouveau code de conduite et d'un service Codex appelé à recevoir les signalements d'éventuelles irrégularités. L'entreprise a également procédé à une mise à jour de sa politique de gestion des risques.

Les tâches et devoirs du conseil d'administration et du comité de direction sont définis dans le règlement d'organisation et de gestion qui a également été remanié. Le CEO est tenu de présenter

régulièrement au conseil d'administration un rapport complet sur toutes les affaires d'importance. Quatre comités permanents soutiennent le conseil d'administration dans l'accomplissement de sa mission.

Comité stratégie et gestion du risque (CSGR)

Les tâches du comité CSGR consistent à évaluer à intervalles réguliers les risques existant à l'échelon de l'ensemble de l'entreprise et à en faire l'analyse au regard de l'évolution du marché, du cadre politique et de la solvabilité de SWICA. En outre, cet organisme contrôle les activités du comité de direction sous l'angle de leur conformité avec la stratégie de l'entreprise et donne son avis sur l'évolution des affaires. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration qui arrête les décisions stratégiques. Le CSGR se compose de Hans-Jürg Bernet (présidence), d'Adrian Bult et de Carlo Conti (président du conseil d'administration).

Comité de contrôle de gestion, de placement et de gouvernance d'entreprise (CCPG)

Le comité de contrôle de gestion, de placement et de gouvernance d'entreprise surveille la tenue de la comptabilité et le reporting financier, ainsi que le respect des directives relatives à la gouvernance, des lois et des dispositions réglementaires. En outre, il exerce une haute surveillance sur les organes de révision externe et interne, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI). Ce comité est formé de Martin Frei (présidence) et de Rolf Engler (vice-président du conseil d'administration).

Comité nominations et rémunérations (CNR)

Le comité CNR prépare à l'intention du conseil d'administration les dossiers de nomination des membres du conseil d'administration, du CEO et des membres du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme les directeurs régionaux, le secrétaire général, le responsable du personnel ainsi que le responsable de la révision

interne et l'actuaire sur proposition du CCPG. En outre, le CNR procède à l'examen préalable des dossiers de politique du personnel à l'intention du conseil d'administration. Chaque année, il soumet à ce dernier une proposition concernant les honoraires de ses membres et la rémunération des membres du comité de direction. Siègent au sein de ce comité Carlo Conti (présidence, président du conseil d'administration), Hans-Jürg Bernet et Casimir Platzer.

Comité de gestion des prestations assurées (CGP)

Le comité de gestion des prestations assurées pilote ce domaine en se plaçant tant sous l'angle de l'évolution des coûts que sous celui de l'organisation des prestations, cela en mettant l'accent sur les conditions cadres stratégiques. Dans ce contexte, il prend en considération les répercussions des évolutions sur le marché des fournisseurs de prestations ainsi que les développements politiques et juridiques en la matière. Siègent au sein du comité CGP Hans-Ulrich Vollenweider (présidence), Ruth Fleisch-Silvestri et Hans-Jürg Bernet.

Révision interne

Les examens portant sur la gestion du risque effectués par la révision interne visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité du comité CCPG, la révision interne assure de manière indépendante l'information du conseil d'administration, sous la direction de Mathias Koller.

Actuariat

SWICA a externalisé l'actuariat afin de s'assurer le bénéfice permanent d'un savoir-faire à jour dans ce domaine. La personne en charge de cette mission est M^{me} Sabine Betz, collaboratrice d'Ernst & Young AG, à Zurich. Les tâches de l'«actuaire responsable» sont définies par l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers applicable aux compagnies d'assurance privées. Parmi celles-ci figurent notamment l'appréciation de la situation financière actuelle et le signalement des évolutions actuarielles susceptibles de l'influencer.

Système de contrôle interne (SCI)

SWICA dispose d'un SCI efficace conforme aux exigences du Code des obligations (CO) et de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). Sa mission est de coordonner systématiquement à l'échelle du groupe les contrôles internes existants et d'en consigner les résultats par écrit. Grâce au SCI, il est possible de mettre en lumière sous une forme structurée les risques liés à l'évolution des affaires et de garantir tant le respect des exigences légales et réglementaires que le reporting financier.

Conseil d'administration

La composition du conseil d'administration a subi des changements durant l'année sous revue. A la suite du retrait du président Hansueli Raggenbass et du membre Tobias Zbinden, trois nouvelles personnes ont été nommées au sein

de cet organe. Il s'agit de Carlo Conti, en tant que président, ainsi que de Ruth Fleisch-Silvestri, Dr méd., et de Casimir Platzer en qualité de membres.

Comité de direction

La composition du comité de direction n'a subi aucune modification au cours de l'année sous revue.

Rémunérations du conseil d'administration et du comité de direction

Les honoraires du conseil d'administration se sont élevés à CHF 831 524.-. La rémunération la plus haute, soit CHF 164 900.-, a été touchée par le président du comité CSGR. Les rémunérations en espèces des membres du comité de direction (6 personnes) ont atteint globalement CHF 2 285 700.- y compris les parts variables. Les cotisations de prévoyance des membres du comité de direction représentent CHF 444 903.-. La rémunération en espèces la plus élevée, soit CHF 455 400.- (y compris les parts variables), a été allouée au CEO. Les honoraires perçus par les collaborateurs pour des mandats exercés pour le compte de SWICA au sein de conseils d'administration d'autres entreprises ont été entièrement reversés à SWICA.

Exercice financier couronné de succès. SWICA enregistre une bonne année 2015 sur le plan de la technique d'assurance, avec une croissance du bénéfice et des fonds propres. Comme l'an dernier, des facteurs extraordinaires ont influencé fortement le résultat.

Durant l'année sous revue, une hausse de 3,4% des recettes de primes a été contrebalancée par une augmentation des prestations d'assurance nettes de 3,7%. Le résultat technique d'assurance a crû sensiblement de CHF 65,7 mio à CHF 89,7 mio. Les sommes versées pour la compensation des risques ont quasi doublé, passant de CHF 37,2 mio à CHF 70,1 mio. Le bénéfice est passé à CHF 58,2 mio. A nouveau, des charges d'impôt extraordinaires calculées en dizaines de millions ont dû être comptabilisées en raison d'un changement dans la pratique fiscale des autorités fiscales cantonales.

Evolution différente selon les segments

Malgré une évolution des affaires contrastée au sein des trois segments de l'assurance, chacun d'eux a contribué au bénéfice. Avec un pourcentage de 98,4% à l'échelon du groupe et de 99,8% dans le segment LAMal, les combined ratios sont restés positifs.

Au sein de l'assurance obligatoire des soins, les coûts ont à nouveau flambé. La hausse des prestations

versées a atteint 3,6%, tandis que celle des primes encaissées n'a pas dépassé 3,1%, avec pour effet un recul sensible du résultat technique. Et si l'explosion observée durant le quatrième trimestre 2015 se poursuit, une adaptation plus forte des primes au 1^{er} janvier 2017 est à prévoir. C'est dans le domaine des soins ambulatoires prodigués par des médecins, des séances de physiothérapie, des coûts de laboratoire et autres prestations (p. ex. Spitex) que les factures ont crû dans une proportion supérieure à la moyenne.

Pour ce qui est du segment de l'assurance-maladie selon la LCA, l'augmentation de 2,6% des prestations est demeurée en-deçà de la hausse des primes de 4,2%, la conséquence en étant un résultat technique clairement positif.

S'agissant du segment de l'assurance-accidents, les prestations d'assurance ont connu une hausse sensible de 7,7% alors que les primes n'ont crû que de 1,9%. Il en est résulté un déficit technique.

Les immeubles soutiennent les produits de capitaux

Les turbulences boursières ainsi que les incertitudes économiques et politiques ont affecté le résultat des titres. En revanche, celui des immeubles a été plus constant. En tout, les produits de capitaux se sont contractés de 59,5%, passant à CHF 25,4 mio. La performance des placements de -0,7% s'est révélée très inférieure à celle des années précédentes.

Renforcement des fonds propres

La perpétuation des charges extraordinaires liées à une nouvelle pratique fiscale du canton de Zurich en matière d'imposition des réserves de sécurité ainsi que de fluctuation de valeur pour les placements de capitaux ont réduit le résultat d'entreprise de CHF 42,6 mio. Le poste fonds propres/réserves a été renforcé une fois encore de 9% pour atteindre CHF 596,7 mio. Ce chiffre atteste la grande solidité financière de SWICA.

Principaux indicateurs de l'exercice 2015

Compte de résultat (en 1000 CHF)	2015	2014	Variation	en %
Primes	3 716 474	3 593 063	123 411	3,4
Prestations d'assurance nettes	3 249 901	3 133 647	116 254	3,7
Produit des placements net	25 386	62 631	-37 245	-59,5
Résultat de l'exercice	58 234	2 835	55 399	1954,4
Bilan (en 1000 CHF)	31.12.2015	31.12.2014	Variation	en %
Somme du bilan	3 387 313	3 292 403	94 910	2,9
Placements	2 200 495	2 200 320	175	0,0
Provisions	1 925 778	1 895 222	30 556	1,6
Réserves/fonds propres	596 738	547 708	49 030	9,0
Statistiques	2015	2014	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 298 118	1 283 091	15 027	1,2
Nombre de collaborateurs assurance-maladie et accidents (ETP)	1 461	1 371	90	6,6

Rapport financier

Bilan combiné/consolidé

Actif (en 1000 CHF)	Annexe*	31.12.2015	31.12.2014	Variation	en %
Disponibilités		408 312	304 473	103 840	34,1
Créances	1)	697 926	684 369	13 557	2,0
Actifs de régularisation et autres actifs		77 051	85 826	-8 775	-10,2
Total de l'actif circulant		1 183 289	1 074 667	108 621	10,1
Placements	2)	2 200 495	2 200 320	175	0,0
Immobilisations incorporelles		1 443	1 063	381	35,8
Immobilisations corporelles	3)	2 085	16 353	-14 268	-87,2
Total des actifs immobilisés		2 204 024	2 217 736	-13 712	-0,6
Total de l'actif		3 387 313	3 292 403	94 910	2,9
Passif (en 1000 CHF)					
Engagements à court terme	4)	829 046	797 570	31 476	3,9
Engagements à long terme		9 678	21 074	-11 396	-54,1
Provisions techniques	5)	1 751 651	1 695 179	56 473	3,3
Provisions non techniques		174 127	200 043	-25 916	-13,0
Passifs de régularisation		26 074	30 830	-4 756	-15,4
Total du capital étranger		2 790 574	2 744 695	45 879	1,7
Capital-actions		5 200	5 200	0	0,0
Réserves de réévaluation		110 708	118 986	-8 279	-7,0
Réserves provenant de bénéfices		422 597	420 687	1 910	0,5
Bénéfices/pertes		58 234	2 835	55 400	1954,4
Total des fonds propres	6)	596 738	547 708	49 030	9,0
Total du passif		3 387 313	3 292 403	94 910	2,9

* Explications relatives au bilan combiné/consolidé, voir Annexe aux pages 27/28.

Rapport financier

Compte de résultat combiné/consolidé

(en 1000 CHF)	Annexe*	2015	2014	Variation	en %
Primes nettes		3 716 474	3 593 063	123 410	3,4
Produit d'intérêts techniques	7)	31 021	40 762	-9 741	-23,9
Prestations payées		-3 643 542	-3 517 636	-125 906	-3,6
Participation aux coûts des assurés		393 641	383 989	9 652	2,5
Variation des provisions techniques		-47 811	-113 015	65 204	57,7
Compensation des risques		-70 078	-37 201	-32 877	-88,4
Participation aux excédents		-44 775	-44 606	-169	-0,4
Charge d'exploitation de l'assurance	8)	-245 223	-239 624	-5 599	-2,3
Résultat technique		89 707	65 732	23 974	36,5
Produit des placements net	9)	25 386	62 631	-37 246	-59,5
Produit d'intérêts techniques	7)	-31 021	-40 762	9 741	23,9
Autres produits non techniques	10)	69 024	83 248	-14 224	-17,1
Autres charges non techniques	11)	-51 533	-105 835	54 302	51,3
Résultat non technique		11 855	-718	12 573	1752,0
Résultat de l'exercice avant produits et charges exceptionnels		101 562	65 015	36 547	56,2
Produits et charges exceptionnels	12)	-43 328	-62 180	18 852	30,3
Résultat de l'exercice		58 234	2 835	55 399	1954,4

* Explications relatives au compte de résultat combiné/consolidé, voir Annexe à la page 29.

Rapport financier

Annexe

Principes de présentation des comptes

Généralités

Le rapport financier 2015 se présente de manière analogue à celui de l'année précédente, établi selon les principes de présentation des comptes et dans la même ampleur.

Disponibilités

Les disponibilités contiennent tous les placements financiers à court terme avec une échéance de moins de douze mois, à l'exception des placements sur le marché monétaire.

Créances

Les créances envers assurés contiennent principalement les primes facturées d'avance et comptabilisées pour l'année suivante.

La correction de valeur sur les créances s'effectue selon les principes d'exploitation sur la base de valeurs empiriques.

Capital-actions

Les obligations détenues jusqu'à leur échéance sont désormais portées au bilan selon la méthode d'amortissement linéaire. Quant aux autres titres, ils sont évalués à la valeur du marché. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur du marché est comptabilisée dans les fonds propres en tant que réserve de réévaluation. Sur ce point, il a été tenu compte des impôts latents.

Les placements immobiliers directs sont portés au bilan aux valeurs d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Un amortissement est effectué lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations incorporelles et corporelles

L'évaluation s'effectue aux valeurs d'acquisition moins les amortissements effectués. L'amortissement linéaire est effectué pendant la durée d'utilisation prévue.

Informatique: trois ans

Mobilier/équipement: huit ans

Véhicules: trois ans

Engagements à court terme

Ici sont portés au bilan les créanciers de prestations ainsi que les primes facturées d'avance en décembre pour l'année suivante.

Provisions techniques

Les provisions techniques correspondent pour l'essentiel à des engagements vis-à-vis des preneurs d'assurance. Elles sont calculées conformément aux prescriptions de l'OFSP et en application des méthodes prévues par les plans d'exploitation approuvés par la FINMA. Elles comprennent les provisions pour sinistres, les provisions de vieillissement, les provisions de fluctuations, les provisions de sécurité et les provisions pour le traitement des sinistres.

Produit d'intérêts techniques

Le taux correspond aux rendements moyens de placements financiers à long terme.

Périmètre de consolidation

Société	Participation	Méthode de consolidation	Actions en CHF
SWICA Holding SA	100%	consolidé par intégration globale	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA	100%	consolidé par intégration globale	200 000
SWICA Assurances SA	100%	consolidé par intégration globale	20 000 000
SWICA Management SA	100%	consolidé par intégration globale	100 000
PRIMA Assurance-maladie SA	100%	consolidé par intégration globale	100 000
ProVAG Versicherungen AG	100%	consolidé par intégration globale	9 000 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG	100%	consolidé par intégration globale	100 000
SWICA Gesundheitsorganisation International AG	100%	consolidé par intégration globale	5 000 000
Centres de santé santémed SA	30%	méthode de mise en équivalence	2 500 000
Topwell-Apotheken AG	22%	méthode de mise en équivalence	268 500

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA.

Modification du périmètre de consolidation

SWICA Gesundheitsorganisation International AG a été fondée en 2015 et intégrée dans le périmètre de consolidation. La participation de SWICA au capital des Centres de santé santémed SA a été cédée à hauteur de 70% à Medbase AG. Vu le taux de participation, les Centres de santé santémed SA sont évalués désormais au bilan selon la méthode de mise en équivalence sur la base de la part aux fonds propres. La participation au sein de Topwell-Apotheken AG, est portée au bilan pour la première fois selon la méthode de mise en équivalence.

Explications relatives au bilan combiné/consolidé

1) Créances (en 1000 CHF)	31.12.2015	31.12.2014	Variation	en %
Créances sur assurés	699 158	651 592	47 566	7,3
Créances sur tiers	6 551	25 878	-19 327	-74,7
Autres créances	40 005	49 862	-9 857	-19,8
Correction de valeur sur les créances	-47 789	-42 964	-4 825	-11,2
Total	697 926	684 369	13 557	2,0
2) Placements (en 1000 CHF)				
Obligations	1 375 381	1 360 341	15 039	1,1
Actions	310 718	331 111	-20 393	-6,2
Immeubles	379 346	380 170	-824	-0,2
Autres placements	135 051	128 698	6 353	4,9
Total	2 200 495	2 200 320	175	0,0
Valeurs d'assurance-incendie des immeubles	334 076	305 119	28 957	9,5

Explications relatives au bilan combiné/consolidé

3) Immobilisations corporelles (en 1000 CHF)	31.12.2015	31.12.2014	Variation	en %
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles	32 000	32 000	0	0,0
4) Engagements à court terme (en 1000 CHF)				
Dettes sur prestations d'assurance	66 002	89 053	-23 051	-25,9
Engagements envers assurés	719 242	666 156	53 086	8,0
Engagements envers tiers	1 500	1 399	101	7,2
Autres engagements à court terme	42 302	40 962	1 340	3,3
Total	829 046	797 570	31 476	3,9

Engagements envers assurés: il s'agit des primes facturées d'avance pour l'année suivante.

5) Provisions techniques (en 1000 CHF)

Provisions pour prestations d'assurance LAMal	391 751	389 476	2 275	0,6
Provisions pour prestations d'assurance LCA	650 546	651 891	-1 344	-0,2
Autres provisions techniques LCA	52 255	55 353	-3 097	-5,6
Provisions pour prestations assurance-accidents	657 099	598 459	58 640	9,8
Total	1 751 651	1 695 179	56 473	3,3

Les provisions pour la compensation des risques et les participations aux excédents ont été comptabilisées dans le compte de résultat aux postes correspondants. La variation des provisions figurant au bilan ne correspond donc pas exactement au poste de variation des provisions techniques du compte de résultat.

6) Variation des fonds propres

(en 1000 CHF)

Fonds propres au 1.1.2015	547 708			
Bénéfice	58 234			
Modification du périmètre de consolidation	-925			
Variation des réserves de réévaluation	-8 279			
Fonds propres au 31.12.2015	596 738			

Les réserves pour la principauté de Liechtenstein se montent à CHF 815 720.-, les provisions à CHF 472 529.-.

Explications relatives au compte de résultat combiné/consolidé

7) Produit d'intérêts techniques	2015	2014	Variation	en %
Taux du produit d'intérêts techniques	1,80%	2,50%		
8) Charge d'exploitation de l'assurance (en 1000 CHF)				
Charges de personnel	-151 170	-146 163	-5 006	-3,4
Frais de locaux	-14 365	-14 665	300	2,0
Informatique	-37 963	-40 845	2 882	7,1
Autre charge d'exploitation de l'assurance	-39 541	-35 999	-3 542	-9,8
Amortissements	-2 185	-1 952	-233	-11,9
Total charge d'exploitation de l'assurance	-245 223	-239 624	-5 599	-2,3
9) Produit des placements (en 1000 CHF)				
Produit net des titres et actions	13 919	48 596	-34 678	-71,4
Produit net des immeubles	11 467	14 035	-2 568	-18,3
Total produit net des placements	25 386	62 631	-37 246	-59,5

Le rendement net des placements pour l'exercice s'est monté à -0,7% net.

10) Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques contiennent les produits des Centres de santé santémed SA ainsi que de SWICA Management SA pour des prestations médicales et la dissolution de réserves de fluctuation pour risques liés aux marchés des capitaux.

11) Autres charges non techniques

Ce poste comporte la charge d'exploitation des autres produits non techniques et les impôts sur le bénéfice.

12) Produits et charges exceptionnels

Sous ce poste figurent principalement des charges extraordinaires résultant de l'imposition des provisions de sécurité et pour fluctuations constituées dans le contexte des placements de capitaux. Ces impôts perçus en vertu d'une nouvelle pratique fiscale du canton de Zurich s'élèvent au total à CHF 42,6 mio.

Compte par segment

Bilan	Assurance-maladie LAMal			Assurance-maladie LCA		
	31.12.2015	31.12.2014	en %	31.12.2015	31.12.2014	en %
Actif (en 1000 CHF)						
Disponibilités	227 203	185 669	22,4	70 168	48 940	43,4
Créances	354 471	392 217	-9,6	242 623	208 701	16,3
Actifs de régularisation et autres actifs	3 159	9 134	-65,4	60 935	63 979	-4,8
Total de l'actif circulant	584 833	587 021	-0,4	373 725	321 620	16,2
Placements	635 389	618 150	2,8	924 010	939 764	-1,7
Immobilisations incorporelles	1 443	1 063	35,8	0	0	0,0
Immobilisations corporelles	1 940	16 353	-88,1	146	0	100,0
Total des actifs immobilisés	638 772	635 566	0,5	924 156	939 764	-1,7
Total de l'actif	1 223 605	1 222 587	0,1	1 297 881	1 261 383	2,9
Passif (en 1000 CHF)						
Engagements à court terme	418 132	425 147	-1,7	299 597	286 059	4,7
Engagements à long terme	0	0	0,0	204	9 171	-97,8
Provisions techniques	391 751	389 476	0,6	703 787	707 243	-0,5
Provisions non techniques	49 148	48 328	1,7	84 174	85 609	-1,7
Passifs de régularisation	4 452	9 166	-51,4	18 726	18 729	0,0
Total du capital étranger	863 483	872 117	-1,0	1 106 489	1 106 813	0,0
Capital-actions	200	2 700	-92,6	5 100	5 100	0,0
Réserves de réévaluation	26 476	32 169	-17,7	54 994	56 987	-3,5
Réserves provenant de bénéfices	314 676	285 400	10,3	92 484	113 211	-18,3
Bénéfices/pertes	18 770	30 201	-37,9	38 815	-20 727	287,3
Total des fonds propres	360 122	350 470	2,8	191 393	154 571	23,8
Total du passif	1 223 605	1 222 587	0,1	1 297 882	1 261 383	2,9

Assurance-accidents			Elimination			Total	
31.12.2015	31.12.2014	en %	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	en %
110 942	69 863	58,8	0	0	408 312	304 473	34,1
135 127	119 051	13,5	-34 295	-35 600	697 926	684 369	2,0
12 957	12 713	1,9	0	0	77 051	85 826	-10,2
259 025	201 627	28,5	-34 295	-35 600	1 183 289	1 074 667	10,1
666 122	673 379	-1,1	-25 026	-30 973	2 200 495	2 200 320	0,0
0	0	0,0	0	0	1 443	1 063	35,8
0	0	0,0	0	0	2 085	16 353	-87,2
666 122	673 379	-1,1	-25 026	-30 973	2 204 024	2 217 736	-0,6
925 147	875 006	5,7	-59 321	-66 573	3 387 313	3 292 403	2,9

130 308	106 660	22,2	-18 991	-20 296	829 046	797 570	3,9
9 473	11 902	-20,4	0	0	9 678	21 074	-54,1
656 113	598 459	9,6	0	0	1 751 651	1 695 179	3,3
40 804	66 106	-38,3	0	0	174 127	200 043	-13,0
2 896	2 935	-1,3	0	0	26 074	30 830	-15,4
839 594	786 063	6,8	-18 991	-20 296	2 790 574	2 744 695	1,7
20 000	20 000	0,0	-20 100	-22 600	5 200	5 200	0,0
24 360	30 606	-20,4	4 877	-776	110 708	118 986	-7,0
38 337	37 977	0,9	-22 901	-15 901	422 597	420 687	0,5
2 856	360	692,9	-2 206	-7 000	58 234	2 835	1954,4
85 553	88 944	-3,8	-40 330	-46 277	596 738	547 708	9,0
925 147	875 006	5,7	-59 321	-66 573	3 387 313	3 292 403	2,9

Compte par segment

Compte de résultat (en 1000 CHF)	Assurance-maladie LAMal			Assurance-maladie LCA		
	2015	2014	en %	2015	2014	en %
Primes nettes	2 235 378	2 168 927	3,1	1 293 732	1 241 159	4,2
Produit d'intérêts techniques	7 031	9 523	-26,2	12 699	16 876	-24,8
Prestations payées	-2 415 104	-2 330 632	-3,6	-1 099 025	-1 071 488	-2,6
Participation aux coûts des assurés	361 942	353 379	2,4	31 699	30 610	3,6
Variation des provisions techniques	3 164	-11 558	127,4	359	-59 467	100,6
Compensation des risques	-69 422	-36 821	-88,5	-656	-380	-72,7
Participation aux excédents	-87	-177	50,7	-42 524	-42 575	0,1
Charges d'exploitation de l'assurance	-111 551	-109 321	-2,0	-119 016	-115 347	-3,2
Résultat technique	11 350	43 320	-73,8	77 268	-611	12 750,8
Produit net des placements	14 721	17 752	-17,1	9 918	34 419	-71,2
Produit d'intérêts techniques	-7 031	-9 523	26,2	-12 699	-16 876	24,8
Autres produits non techniques	45 325	96 215	-52,9	9 009	0	100,0
Autres charges non techniques	-45 030	-95 246	52,7	-7 301	-11 745	37,8
Résultat non technique	7 985	9 198	-13,2	-1 073	5 798	-118,5
Résultat de l'exercice avant produits et charges exceptionnels	19 335	52 518	-63,2	76 195	5 187	1 369,0
Produit/charge exceptionnels	-565	-22 316	97,5	-37 380	-25 914	-44,2
Résultat de l'exercice	18 770	30 201	-37,9	38 815	-20 727	287,3

Assurance-accidents			Elimination			Total	
2015	2014	en %	2015	2014	2015	2014	en %
192 254	188 628	1,9	-4 891	-5 651	3 716 474	3 593 063	3,4
11 291	14 362	-21,4	0	0	31 021	40 762	-23,9
-143 310	-133 096	-7,7	13 898	17 580	-3 643 542	-3 517 636	-3,6
0	0	0,0	0	0	393 641	383 989	2,5
-51 333	-41 989	-22,3	0	0	-47 811	-113 015	57,7
0	0	0,0	0	0	-70 078	-37 201	-88,4
-2 164	-1 854	-16,7	0	0	-44 775	-44 606	-0,4
-15 346	-14 558	-5,4	690	-399	-245 223	-239 624	-2,3
-8 608	11 493	-174,9	9 697	11 530	89 707	65 732	36,5
2 953	17 461	-83,1	-2 206	-7 000	25 386	62 631	-59,5
-11 291	-14 362	21,4	0	0	-31 021	-40 762	23,9
25 437	0	100,0	-10 747	-12 967	69 024	83 248	-17,1
-253	-282	10,1	1 050	1 437	-51 533	-105 835	51,3
16 846	2 816	498,1	-11 903	-18 530	11 855	-718	1 752,0
8 238	14 310	-42,4	-2 206	-7 000	101 562	65 015	56,2
-5 382	-13 950	61,4	0	0	-43 328	-62 180	30,3
2 856	360	692,9	-2 206	-7 000	58 234	2 835	1 954,4

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
au conseil d'administration de
SWICA Assurance-maladie SA
SWICA Holding AG
Winterthour

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels combinés/consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels combinés/consolidés ci-joints de SWICA Assurance-maladie SA et de SWICA Holding AG, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 24–33) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes combinés/consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels combinés/consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes combinés/consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels combinés/consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels combinés/consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels combinés/consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 RAG) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels combinés/consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Lüssi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Martin Schwörer
Expert-réviseur

Zurich, le 13 avril 2016

Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

Assurance des soins selon le modèle d'assurance

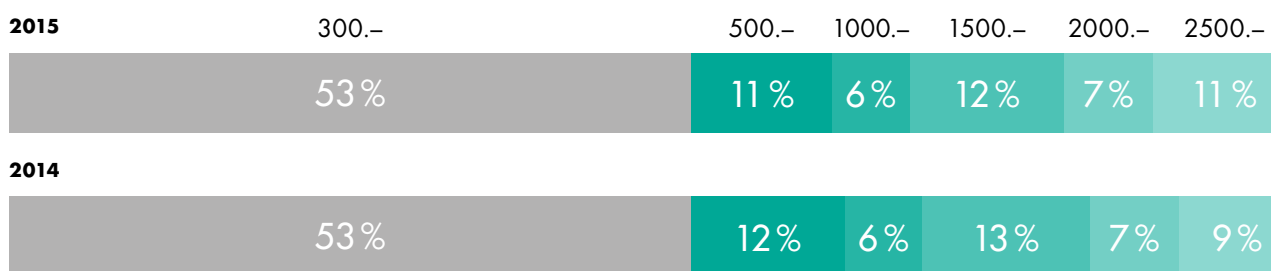
2015	STANDARD et SANA PROVITA	Modèles FAVORIT et de MC de PROVITA	Total
Nombre d'assurés	115 003	570 734	685 737
Primes encaissées	503 319 762	1 735 228 780	2 238 548 542
Prestations payées	764 612 985	1 645 377 629	2 409 990 614
Participation aux coûts des assurés	74 481 551	287 460 346	361 941 897
Prestations payées nettes	690 131 434	1 357 917 283	2 048 048 717
2014			
Nombre d'assurés	124 617	562 667	687 284
Primes encaissées	528 068 332	1 640 548 443	2 168 616 775
Prestations payées	793 944 071	1 532 527 360	2 326 471 431
Participation aux coûts des assurés	79 507 719	273 870 938	353 378 657
Prestations payées nettes	714 436 352	1 258 656 422	1 973 092 774

Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

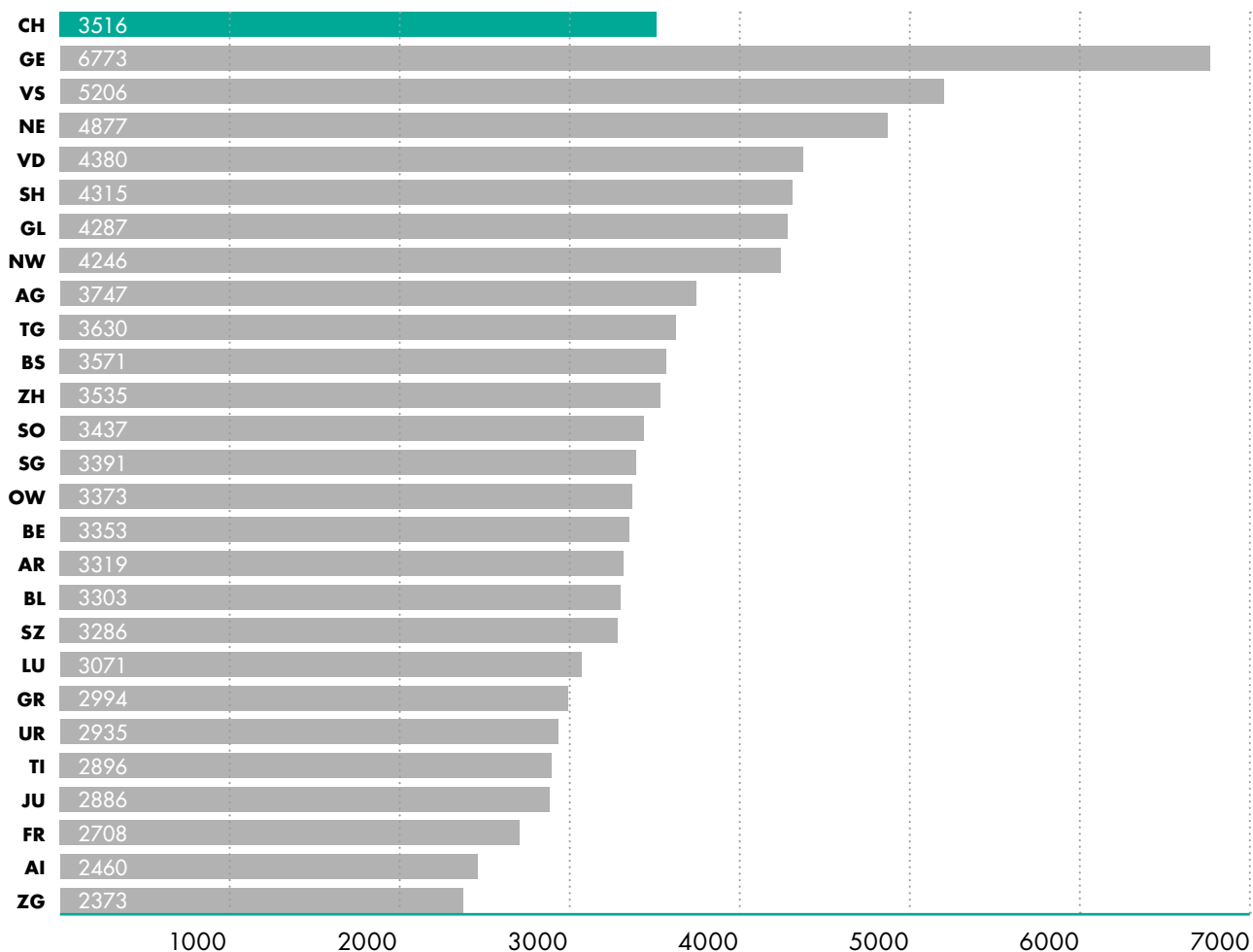
En CHF	2015	2014	Variation	en %
Médecin, ambulatoire	626 960 776	603 336 541	23 624 235	3,9
Hôpital, stationnaire	561 546 563	555 151 988	6 394 575	1,2
Hôpital, ambulatoire	417 286 591	404 453 915	12 832 676	3,2
Médicaments, médecin	191 326 308	186 760 268	4 566 040	2,4
Médicaments, pharmacie	217 868 111	208 320 972	9 547 139	4,6
Etablissements médico-sociaux	118 233 669	117 973 846	259 823	0,2
Physiothérapeutes	79 934 336	69 727 213	10 207 123	14,6
Laboratoires	63 384 557	60 086 390	3 298 167	5,5
Autres prestations	133 449 703	120 660 298	12 789 405	10,6
Total des prestations	2 409 990 614	2 326 471 431	83 519 183	3,6

Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF et en %)



Assurance des soins LAMal: frais décomptés par assuré selon le canton en 2015 (en CHF)



Contact

Direction générale

Winterthour | Römerstrasse 38 | 052 244 22 33

Directions régionales

Bâle | Aeschenplatz 2 | 061 270 66 66

Bellinzone | Viale Stazione 28a | 091 821 45 45

Berne | Monbijoustrasse 16 | 031 388 11 44

Lausanne | Avenue de Mon-Repos 22 | 021 619 48 48
(dès juin 2016)

Lucerne | Hirschmattstrasse 32 | 041 248 94 94

St-Gall | Teufener Strasse 5 | 071 499 64 64

Winterthour | Konradstrasse 15 | 052 224 58 58

Zurich | Norastrasse 5 | 044 404 84 84

Agences générales

Amriswil | Kirchstrasse 1 | 071 414 50 20

Coire | Masanserstrasse 17 | 081 254 15 15

Genève | Rue de Lausanne 80–82 | 022 908 33 66

Heerbrugg | Widnauerstrasse 1 | 071 727 76 76

Herisau | Kasernenstrasse 6 | 071 353 73 30

Kloten | Schaffhauserstrasse 115 | 044 800 34 34

Lugano | Via Cantonale 10 | 091 612 44 88

Rapperswil | Untere Bahnhofstrasse 11 | 055 220 18 18

Rorschach | Hauptstrasse 82 | 071 858 72 72

Soleure | Lagerhausstrasse 1 | 032 625 32 32

Uster | Zürichstrasse 1 | 043 444 25 50

Vaduz | Landstrasse 60 | 00423 377 16 90

Wil | Poststrasse 19 | 071 914 77 77

Agences

Aadorf | Châtelstrasse 5 | 052 646 14 14

Aarau | Bahnhofstrasse 4 | 062 834 63 30

Altstätten | Heidenerstrasse 1a | 071 886 51 31

Appenzell | Hauptgasse 38 | 071 788 19 19

Baden | Rütistrasse 3 | 056 200 19 40

Bienne | Reitschulstrasse 1 | 032 344 16 30

Buchs | Bahnhofstrasse 18 | 081 755 88 88

Delémont | Rue des Bâts 14 | 032 424 50 30

Frauenfeld | Zürcherstrasse 148 | 052 724 91 51

Fribourg | Route du Jura 37A | 026 619 13 50

Gossau | Herisauerstrasse 36 | 071 387 30 90

Kreuzlingen | Hauptstrasse 63 | 071 677 91 60
(dès juin 2016)

Lachen | Hintere Bahnhofstrasse 9 | 055 450 88 00

Locarno | Via Lungolago Giuseppe Motta 2a |
091 735 44 30

Mendrisio | Piazza del Ponte 7 | 091 802 90 30

Olten | Baslerstrasse 30 | 062 287 10 30

Rüti | Bandwiesstrasse 4 | 055 251 25 25

Schaffhouse | Bahnhofstrasse 8 | 052 632 10 50

Stäfa | Oberlandstrasse 12 | 044 928 70 30

Thalwil | Florastrasse 14 | 044 722 53 30

Thoune | Bälliz 64 | 033 225 19 20

Uzwil | Bahnhofstrasse 82 | 071 914 73 00

Weinfelden | Bahnhofstrasse 22 | 071 626 80 10

Wetzikon | Bahnhofstrasse 69 | 044 933 90 60

Zoug | Poststrasse 30 | 041 727 13 30

Centres de santé santémed, Medical Center Medbase et cabinets médicaux partenaires de SWICA

Aarau | Kasinostrasse 30 | 062 832 70 80

Altdorf | Dätwylerstrasse 15 | 041 875 00 25

Baden | Kreuzweg 3 | 056 205 44 44

Bâle | Henric Petri-Strasse 9 | 061 264 33 33

Berne | Bubenberplatz 10 | 031 385 71 11

Berne | Schwanengasse 10 | 031 326 55 55

Berne | Tellstrasse 32 | 031 331 23 11

Berne Bahnhof | Parkterrasse 10 | 031 335 50 90

Berne Westside | Ramuzstrasse 18 | 031 990 00 60

Bienne | Neumarktstrasse 27 | 032 328 11 00

Bischofszell | Poststrasse 2 | 071 424 71 71

Chiasso | Corso San Gottardo 6 | 091 695 17 30

Diepoldsau | Vordere Kirchstrasse 8 | 071 737 70 70

Eglisau | Obergass 1 | 043 422 39 39

Epalinges | Route de la Corniche 1 | 021 525 80 00

Frauenfeld | Unterer Graben 1 | 052 723 02 02

Genève | Avenue de Luserna 17 | 022 795 25 25

Genève | Avenue Louis-Casaï 18 | 022 761 61 20

Genève | Route de Carouge 24 | 022 339 89 89

Genève | Route de Lausanne 80 | 022 908 33 33

Genève | Route de Lyon 91 | 022 319 25 25

Gland | Allée du Communet 20 | 022 364 04 04
Heerbrugg | Aechelstrasse 6 | 071 726 35 35
Hinwil | Bahnhofstrasse 10 | 044 800 36 66
Hochdorf | Brauiplatz 4 | 041 914 14 60
Inwil | Hauptstrasse 35 | 041 448 27 77
Kloten | Bachstrasse 9b | 044 800 36 36
Kreuzlingen | Brückenstrasse 11 | 071 424 04 44
Lausanne | Avenue Vinet 30 | 021 641 25 25
Lausanne | Route de Chavannes 11 | 021 622 88 88
Le Lignon | Place du Lignon 2 | 022 796 25 25
Les Acacias | Rue des Epinettes 19 | 022 342 54 55
Lugano | Palazzo della Stazione | 091 913 76 76
Lugano | Via Ferruccio Pelli 7 | 091 911 70 50
Lugano Noranco | Pian Scairolo 34a | 091 993 21 10
Lucerne | Frankenstrasse 2 | 041 227 11 11
Lucerne | Hallwilerweg 2 | 041 227 81 81
Lucerne | Spitalstrasse 40 | 041 248 00 10
Lucerne | Zihlmattweg 46 | 041 318 61 61
Lucerne-Löwencentre | Zürichstrasse 9 | 041 417 31 31
Lucerne-Paulusplatz | Obergrundstrasse 73 |
041 227 11 00
Muri | Luzernerstrasse 35 | 056 675 30 40
Oberentfelden | Muhenstrasse 13 | 062 737 17 80
Olten | Frohburgstrasse 4 | 062 205 24 30
Onex | Route de Chancy 98 | 022 709 00 00
Onex | Route de Loëx 3 | 022 879 50 50
Renens | Avenue du Quatorze-Avril 12 | 021 828 07 07
Riehen | Schützengasse 37 | 061 645 25 25
Rorschach | Kirchstrasse 26 | 071 844 50 20
Sargans | Bahnhofpark 2 | 081 725 88 00
Schaffhouse | Bleicheplatz 3 | 052 557 11 00
Schwyz | Oberer Steisteg 18/20 | 041 818 20 10
Soleure | Luzernstrasse 5–11 | 058 387 77 88
St-Gall | Rosenbergstrasse 16 | 071 224 08 00

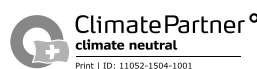
St-Gall | Vadianstrasse 26 | 071 226 93 00
St-Gall Abtwil | Wiesenbachstrasse 5 | 071 313 70 20
St-Gall Zentrum | Wassergasse 7 | 071 227 10 60
Teufen | Speicherstrasse 8 | 071 335 63 63
Thoune | Weststrasse 14 | 033 225 23 00
Uster | Brunnackerstrasse 3 | 044 914 25 80
Uzwil | Bahnhofstrasse 82 | 071 387 38 38
Vevey | Rue de la Madeleine 39 | 021 925 80 00
Wallisellen | Bahnhofplatz 1b | 044 832 59 90
Wattwil | Bahnhofstrasse 4 | 071 987 78 78
Weinfelden | Marktplatz 5 | 071 424 04 24
Wetzikon | Eichstrasse 4 | 044 934 30 30
Wil | Friedtalweg 18 | 071 913 54 00
Winterthour | Brunngasse 6 | 052 260 37 80
Winterthour | Gertrudstrasse 1 | 052 266 97 97
Winterthour | Rudolfstrasse 13 | 052 266 95 95
Winterthour | Wartstrasse 60 | 052 266 02 02
Zoug | Baarerstrasse 8 | 041 726 59 59
Zoug | Baarerstrasse 53 | 041 729 20 90
Zurich | Löwenstrasse 29 | 044 226 36 36
Zurich-Affoltern | In Böden 174 | 044 377 30 10
Zurich-Oerlikon | Baumackerstrasse 46 | 044 315 75 75
Zurich-Oerlikon | Gubelstrasse 28 | 044 318 60 00
Zurich-Oerlikon | Thurgauerstrasse 30–34 |
058 387 77 88
Zurich-Stadelhofen | Gottfried Keller-Strasse 7 |
044 261 00 04
Zurich-Wiedikon | Seebahnstrasse 89 | 044 404 81 81
Zurich-Wiedikon | Weststrasse 75 | 044 451 04 10

Conseil téléphonique sante24

Winterthour | Römerstrasse 38 | 044 404 86 86

Le rapport annuel existe en allemand, en français et en italien (extrait).

Pour obtenir d'autres exemplaires, il suffit de s'adresser à la Communication d'entreprise, numéro de téléphone 052 244 23 58 ou de nous écrire par courriel à media@swica.ch ou de les télécharger sur notre site Internet www.swica.ch.



printed in
switzerland



SWICA Organisation de santé

Pour la meilleure des médecines.
Sécurité pour particuliers et entreprises.
Téléphone 0800 80 90 80 (7x24h), swica.ch

